

Miscellanea

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale**

Band (Jahr): **83 (1969)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

feuilles de trèfle tigées de..., la tige en haut, posées dans le sens de la bande. Sous l'écu, deux palmes entrelacées. Timbre : une couronne de marquis. Supports : deux grues la tête surmontée d'une couronne de marquis. Au-dessus du timbre, la date 1714.

Jean Couché, marchand, libraire-imprimeur, citoyen de Besançon, portait des armes analogues : de gueules à la bande d'argent chargée de trois trèfles d'azur (H. BOUCHOT, *op. cit.*, p. 40. J. et L. GAUTHIER, *op. cit.*, p. 65), mais la couronne de marquis s'accorde mal avec la roture du personnage.

Cette plaque provient de la ferme «du Bas des Vaux», commune de Filain.



Fig. 10. Indéterminé, 1562.

*Moule à gaufres aux armes indéterminées
(fig. 10)*

Dans un écu échancré de style allemand, les armes : de... au lion de... deux fois répétées. Entre les deux écus, la date 1562.

Robert Genevoy.

Miscellanea

Nachtrag und Berichtigung zur Wappengruppe von Hünenberg-Toss- Stuedler in Baar und Oberrüti AG

Anschliessend an den Wappenzyklus im Schlosse Hilfikon AG. gibt Cysat noch auf Tafel VIII die Wappengruppe wieder, die er 1597 in Baar und Rüti abzeichnen liess. Im Jahrbuch 1963¹ wies der Verf. auf diese teils noch unbekanntem Wappen hin und vermutete als Standort derselben Rüti bei Muri. Nach einer frdl. Mitteilung von HH. Pfarresignat Albert Iten in Zug, einem namhaften Lokalhistoriker, kann es sich hier nur um *Oberrüti* im Freiamt und dann noch um den Turm zu Baar bei Zug handeln².

Die Herren von Hünenberg, deren Stammburg Oberrüti gegenüber lag, stifteten die dortige Rupertskirche und hatten auch das Patronatsrecht inne. Die Kirche wurde 1862 abgebrochen, wobei die vermutlich damals noch vorhandenen Malereien vernichtet wurden. Da auch der Turm zu Baar, wo sich nach A. Iten diese Wappen wenigstens teilweise befunden haben könnten, abgetragen wurde, bleibt es vorderhand unabge-

klärt, ob diese drei Schilde gemeinsam oder nur teilweise in der Kirche zu Oberrüti oder im Hünenbergerturm in der Burgweid zu Baar sich vorfanden. Da aber Cysat ausdrücklich als abgezeichnet «zuo Bar *und* Rüttj» schreibt, wäre es möglich, dass sich diese drei Wappen

- a) entweder alle drei als Donatoren- oder Alliancewappen zu Oberrüti und gleichzeitig auch im Turm zu Baar befanden, oder
- b) dass das Hünenbergerwappen mit Helm und Kleinod in der Stifterkirche zu Oberrüti allein und
- c) nur die beiden, bisher unbekanntem Schilder der Toss (Tosser) ? und der Stuedler (nicht Studler) von Baar im Turm zu Baar angebracht waren.

Das noch nicht sicher belegte erste Wappen, das in *b.* einen *g. Querbalken, überhöht von einem g. Stern* zeigt, dürfte nach Iten der Zugerfamilie Toss oder Tosser zugeschrieben werden, die in der Gegend von Baar und Zug vorkommt und mit den Hünenbergern in enger Beziehung gestanden zu haben scheint. Als Ritter Peter I. von Hünenberg sich 1255 in der Klosterkirche zu Kappel eine Grabstätte sichern liess, trat ein Burkhard Tosser als Zeuge auf. Glieder dieser Familie erscheinen auch später öfters unter den Zeugen bei Kauf tätigkeiten und Stiftungen

¹ SCHNYDER F. J. *Herald. Denkmäler des Seetals*. II. Der abgegangene Wappenzyklus im Schlosse Hilfikon. Tafel VIII.

² ITEN Albert, Zug. *Der Turm in Baar und seine Wappengruppe*. Heimatbuch von Baar 1962/63.

der Hünenberger. Sie waren lt. Jahrzeitbuch von Zug auch in der Stadt verbürgert und begütert. Das Wappen scheinen sie von den 1369 ausgestorbenen Dienstmannen des Abtes von St. Gallen : von Toss³ mit veränderten Tincturen übernommen zu haben, die *in w. einen erniedrigten b. Balken, von einem b. Stern überhöht*, führten. Ein Zusammenhang der Toss oder Tossier von Baar-Zug mit dieser Dienstmannenfamilie ist jedoch genealogisch nicht nachzuweisen.

Die Familie Stuedler, eine zwischen 1350-1400 nach Zürich übersiedelte Rats- und Schultheissenfamilie von Zürich stammte nach dem Jahrzeitbuch von Baar aus Büessikon an der Zürcher Grenze und war dort wie auch in Zug begütert. Ihr Schild ist *schräggeteilt von w. und schw., belegt mit einem steigenden Steinbock in gewechselten Farben*. Dieses Wappen stammt nicht, wie Verf. im Jahrbuch 1963 annahm, aus dem Kloster Rüti (ZH), weil ein Ratsherr Stuedler Vogt zu Meilen war, sondern als Donatoren- oder Allianceschild vom aargauischen Oberrüti oder eher von Baar.

Die Ansicht, dass es sich bei dieser Wappen-Gruppe nicht bloss um Donatoren- sondern um Allianceschilde handeln könnte, ist nicht von der Hand zu weisen. Der in der Hünenberger Genealogie bis jetzt nicht einzureichende « Herr Albrecht von Hünenberg, Ritter Ao. 1293 », wäre demnach zweimal mit Töchtern aus bäuerlichen oder bürgerlichen, jedoch namhaften Familien aus der Gegend von Baar und Zug verheiratet gewesen. Dafür spricht auch die Darstellung der beiden Schilde, die weder mit Helm noch mit Kleinod timbriert sind.

Zusammenfassend ist festzuhalten, dass die von Cysat zu Baar und Oberrüti abgezeichnete Wappengruppe nicht nur noch ungelöste Rätsel über Standort und genealogische Zusammenhänge aufgibt, sondern auch-sofern es sich tatsächlich um Allianceschilde handeln sollte-einen Einblick gewährt in den sozialen Umschichtungsvorgang, dem das untergehende Rittertum vielfach zwangsläufig unterworfen war.

F. J. Schnyder.

³ Zürcher Wappenrolle, 1930. Nr. 279. Toss, Dienstmannen der Abtei St. Gallen, 1270-1369.

Les grandes armes d'Abou Dhabi

ABOU DHABI, émirat du golfe Persique. Le cheikh qui règne depuis 1928 se dénomme *Shakbbut Bin Sultan*. *Abou Dhabi* se traduit en français par « Le Père sanglier ».

Description héraldique : Au faucon d'or armé de deux poignards croisés en sautoir. Soutenu par deux drapeaux de gueule au canton d'argent passé en sautoir, à la hampe de sable, fléchée du premier. Timbré d'un listel de sinople frappé de la devise : *Gouvernement d'Abou Dhabi* en lettres du premier et orlé de même.

Définitions historiques de la composition des grandes armes

Ces armes sont celles du gouvernement. L'oiseau est certainement un faucon et non une aigle car dans cette région les assemblées de notables se font le faucon au poing.



Ce faucon tient dans chacune de ses serres un poignard local dégainé. Le faucon et les poignards sont de métal incertain ou or ou argent, car il existe une série de quatre timbres, dont deux avec le faucon argent et deux avec le faucon or, ce qui est également valable pour la bordure du listel. Toutefois je penche pour l'or, car l'argent en Orient n'est pas un métal noble et des nations comme le Koweït, le Yémen, l'Irak, l'Égypte ont une aigle ou un faucon d'or.

Le listel est de sinople et reçoit en lettres d'or ou d'argent (mais certainement or) le texte arabe *Gouvernement d'Abou Dhabi*. Les drapeaux sont de gueules au canton blanc, les hampes sont de sable et les pointes or.

A. G. Privé.

L'Armorial de Gelre — Note

Dans son édition de cet armorial, M. Adam-Even a identifié le n° 584 (fol. 57^{vo} dans la partie anglaise, *die grave v. attels*, d'or à trois pals de sable) avec David Strabolgi (1336-1375), comte d'Atholl (*AHS Annuaire LXXV*, p. 84). Dans la partie écossaise (fol. 64^{vo}) le n° 693 est le *conte a asseel*, avec les

mêmes armes. M. Adam-Even l'identifie encore avec David de Strathbogie, mort en 1370 (*AHS Annuaire LXXVI*, p. 71). L'identification est juste pour le n° 584, mais non pas pour le n° 693. L'apparition dans l'armorial de deux comtes d'Atholl (comté écossais), l'un dans la partie anglaise et l'autre dans la partie écossaise, s'explique comme suit.

Depuis le XIII^e siècle, le comté fut possédé par la famille de Strathbogie (ou Strabolgi). Or, David, le onzième comte, fut forfait par le roi d'Écosse comme rebelle en 1314 et se réfugia en Angleterre. Lui, son fils et son petit-fils furent reconnus par les rois d'Angleterre comme comtes d'Atholl, et furent appelés à prendre place au Parlement anglais à ce titre; ils ne possédaient naturellement pas les terres du comté. David de Strathbogie, qui succéda à son père en 1335, et mourut sans postérité masculine le 10 octobre 1369 (c'est sa femme qui mourut en 1375) était le dernier « comte d'Atholl » anglais.

Quant au n° 693, le véritable comte d'Atholl écossais ce fut John Stewart, né vers l'an 1337, fils aîné du roi Robert II : les rois d'Écosse avaient disposé à leur gré du comté depuis 1329, et l'ayant attribué depuis 1342 aux cadets de leur maison. Il fut créé comte de Carrick (voir les nos 681 et 691, *op. cit.*, p. 71) le 22 juin 1368; dans les documents il est appelé comte d'Atholl une seule fois, le 17 octobre 1379; il accéda au trône le 19 avril 1390, et ayant changé de prénom, devint le roi Robert III; il mourut le 4 avril 1406. Avant d'être créé comte de Carrick, il portait d'abord une fasce échiquetée entourée d'un double trêcheur fleuroné et contre-fleuronné (sceau du 10 janvier 1362); ensuite, un demilion issant d'une fasce échiquetée (16 octobre 1369; la légende du sceau, presque illisible, se termine par les lettres . . . LE, ce qui peut signifier qu'il y employa le titre « comes atholle »); enfin, le 12 juillet 1383, après être devenu héritier présomptif du royaume, il portait les armes royales d'Écosse au lambel brochant, dans un sceau dont la légende est *S'iohannis p'mogeniti rob'ti regis scotor' comitis de carric et senesc[alli] scocie*. Le cimier des sceaux de 1369 et 1383 est le même que celui du ms. Gelre, n° 681.

Aucun des comtes d'Atholl de la maison royale ne semble avoir porté les armoiries du comté avant l'an 1419. Les armes de ce comté (duché depuis 1703) sont habituellement un palé de six pièces d'or et de sable. Quant aux armes des comtes de Carrick (n° 691, d'argent au chevron de gueules), bien qu'elles figurent dans l'Armorial de Gelre et dans plusieurs autres armoriaux postérieurs, je ne connais aucun exemple de leur emploi par les

comtes, qui scellaient toujours de leurs armes personnelles.

Colin Campbell.

Références : *The Complete Peerage*, 2^e éd. rédigée par VICARY GIBBS, t. I, Londres, 1910, p. 306-309; Sir F. M. POWICKE et E. B. FRYDE, *Handbook of British Chronology*, 2^e éd., Londres, 1961, p. 57, 469, 473; W. R. MACDONALD, *Scottish Armorial Seals*, Edimbourg, 1904, p. 321 et 322.

Pour l'anniversaire de Paul Boesch

Notre ami et collaborateur le grand artiste Paul Boesch vient de fêter ses 80 ans. Nous nous associons à cet anniversaire et tenons à témoigner notre affection à celui qui au cours de plusieurs décennies a mis généreusement son talent et sa science au service de la Société suisse d'Héraldique.

Paul Boesch a replacé le blason au premier rang des réalisations artistiques de son pays, la Suisse. S'inspirant de l'art dépouillé et réaliste de l'héraldique médiévale, extrêmement cultivé, doué d'un talent et d'une intelligence magnifiques, il a donné à ses



Fig. 1. Bois gravé héraldique de Paul Boesch.

gravures sur bois, ses dessins, ses vitraux, un style personnel et une vie remarquables. La forte et riche personnalité de l'artiste a conféré à ses œuvres un caractère de grandeur durable. Paul Boesch a gravé et mis en couleurs avec une spirituelle élégance les cartes de fête de plus de vingt assemblées générales de notre société. Nous lui devons la création et l'exécution de notre emblème de société et d'innombrables illustrations des Archives héraldiques suisses. La maladie de notre ami a malheureusement limité sa collaboration toujours si spontanément et largement offerte. Qu'il sache que nos pensées sont auprès de lui.

Olivier Clottu.

P. S. M. Paul Boesch est décédé le 18 juin. Nous lui consacrerons un article nécrologique dans le prochain bulletin.

Réd.

Armoiries d'un officier suisse au service de Danemark

Joseph Jacot Guillarmod, né en 1603 à Clermont près de La Chaux-de-Fonds, d'une famille originaire de La Sagne, fit une belle carrière militaire au service étranger. Nous le trouvons en 1645 capitaine au Régiment de la Roque-Bouillac au service de France puis, quelques années plus tard, capitaine des troupes de la République Sérénissime de Venise. Entré en 1657 au service du Roi de Danemark, il a la charge de capitaine de cavalerie au régiment de dragons de Gyl-denøve. En récompense de sa conduite glorieuse lors du siège de Copenhague par les Suédois en 1658-1659, ce régiment fut promu Régiment des gardes de la Reine. Joseph Jacot Guillarmod, dénommé habituellement Joseph Jacob Schwitzer, en raison de son origine, nommé major en 1661, commande dès 1662 la forteresse de Nyborg en Fionie où il paraît être resté jusqu'en



Fig. 1 et 2. Joseph Jacot Guillarmod, 1662, 1664.

1674. A cette date, il est lieutenant-colonel. Il obtient son congé pour raisons d'âge et de santé en 1677 et rentre au pays ; il meurt en 1694 et est enseveli dans le temple de Renan dans l'ancien Evêché de Bâle.

Les armoiries de Joseph Jacot Guillarmod illustrent bien les charges qu'il a remplies. Le premier sceau qu'il ait utilisé date de 1662 (*Joseph Jacob Schwitzer Major*) porte



Fig. 3. Joseph Jacot Guillarmod, seconde moitié du XVII^e siècle.

un dragon passant, à la tête brochant sur une dague posée en barre ; cimier : une étoile à 6 rais (fig. 1). L'année suivante il se sert d'un cachet dont l'écu est orné d'un dextrochère mouvant d'un nuage tenant un badelaire ; cimier analogue au précédent. Ce sceau a été regravé et daté en 1664 (fig. 2). On connaît encore un troisième sceau aux initiales J. J. S., appliqué sur dix lettres en 1662 et 1663, dont la signification nous échappe : l'écu à la bordure porte un rosier fleuri de trois roses planté sur un mont de cinq coupeaux ; cimier : deux proboscides.

Le grand portrait de notre officier a été décoré de ses armes combinant celles de ses sceaux, elles sont d'azur au dextrochère mouvant d'un nuage tenant un badelaire, le tout d'argent ; cimier : une étoile d'argent à 6 rais ; supports : deux dragons au naturel (fig. 3). Les inscriptions qui accompagnent cette composition paraissent avoir été ajoutées ultérieurement ; elles sont inexactes car en 1660 Joseph Jacot Guillarmod qui était âgé de 57 ans n'était pas encore lieutenant-colonel.

La famille Jacot Guillarmod a conservé comme armoiries le blason du portrait en le

modifiant un peu : dès le XVIII^e siècle le champ est de gueules et le dextrochère est adextré d'un sceptre d'argent posé en pal.¹

Olivier Clottu

¹ Nous remercions M. Henry Brunn, directeur des Archives du Royaume du Danemark, à Copenhague, qui nous a communiqué les documents dont nous faisons état ici. Le premier sceau au dextrochère de 1663 se trouve dans le fonds Jacot Guillarmod aux archives de l'Etat de Neuchâtel.

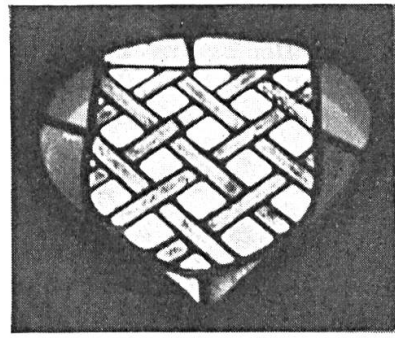


Fig. 2. Vitrail aux armes de Joux.

Zuger Heraldica

Der Unterzeichnete sucht heraldische Blätter, auch in der Form von Exlibris, von Zuger Familien aus dem XVII. und XVIII. Jhdt., insbesondere der Familien Kolin, Zurlauben, Keiser, Landtwing, Lutiger und Bossart, zur Einsichtnahme für eine wissenschaftliche Arbeit. Kauf oder Tausch ebenfalls möglich.

Dr. Edmund Bossard.
Volkmarstrasse 8
8006 Zürich

Marteau de porte aux armes de Joux

Le commandant de Faget de Casteljau, propriétaire du château d'Abbans-Dessous (département du Doubs, canton de Bousnières), a récemment découvert un monument



Fig. 1. Marteau aux armes de Joux, XV^e siècle.

héraldique qui avait jusqu'alors échappé à tous les archéologues et historiens régionaux : le marteau de bronze de la porte d'entrée du

château d'Abbans-Dessus — château qui, à 1 kilomètre du précédent, le domine de quelque 430 mètres — est orné, à sa partie inférieure, donc cachée aux yeux du visiteur, des armes de la Maison de Joux : d'or fretté d'azur (fig. 1).

Cette marque de possession s'explique aisément : au milieu du XIV^e siècle, Humbert de Joux, écuyer, épousa Guillemette d'Abbans, la dernière de sa race, qui lui apporta l'antique manoir de ce nom, construit vers le X^e siècle sur l'emplacement d'un castellum gallo-romain ; leur fils Jean de Joux, et leur petit-fils Jacques de Joux, s'intitulèrent seigneurs d'Abbans. Anne, fille unique de Jacques de Joux et de Jeanne de Champdivers, convola, vers 1484, avec Jacques de Jouffroy, écuyer, qui devint ainsi seigneur d'Abbans. La famille de Jouffroy a toujours conservé depuis cette époque la vieille forteresse dans le donjon de laquelle Claude-François-Dorothee, marquis de Jouffroy d'Abbans (1751-1832), l'inventeur de la navigation à vapeur, avait établi sa forge, son tour et son cabinet de travail, que l'on peut encore voir aujourd'hui.

Le marteau armorié pourrait donc avoir été forgé entre 1400 et 1511, époque pendant laquelle la Maison de Joux a possédé Abbans. A noter que les armes de Joux sont encore reproduites sur un vitrail de l'ancienne chapelle seigneuriale d'Abbans-Dessous, où sont inhumés de nombreux seigneurs d'Abbans (fig. 2).

(J.-C. Alfred Prost, *Le marquis de Jouffroy d'Abbans, inventeur de l'application de la vapeur à la navigation*, Paris, 1889 — 2^e éd., 1890 — L. et M. Jéquier, *Armorial Neuchâtelois*, T. 2, Neuchâtel, 1939, p. 24) — S. Pidoux de La Maduère, *Notices généalogiques*, 3^e série, Le Perreux, 1966, p. 133 — J.-T. de Mesmay, *Dictionnaire des anciennes familles de Franche-Comté*, T. 2, 2^e vol., 1961, p. 1292).

R. Genevoy.

Armes Albertini d'Ichtratzheim

Dans le petit cimetière qui entoure l'église Saint-Germain à Porrentruy, on remarque, parmi les nombreuses tombes armoriées de familles patriciennes jurassiennes, celle de Marie-Joséphine-Thérèse, baronne Albertini d'Ichtratzheim, dont les armes, sculptées dans la pierre, sont : *écartelé, aux 1 et 4, d'or à la demi-aigle éployée de sable, mouvante de la partition ; au 2, d'azur à la barre d'argent chargée d'une comète d'or et accompagnée de deux étoiles du même ; au 3, d'azur à un tertre de trois coupeaux de sinople surmonté de trois épis d'or ; l'écu timbré d'une couronne de baron.*

Les armes de Billieux sont : *d'argent à trois tiges de grenadier au naturel mouvant de trois coupeaux de sinople, au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent.*

Marie-Joséphine-Thérèse de Billieux, née en 1765, fille de Joseph-François de Sales-Dominique, baron de Billieux d'Ehrenfeld, conseiller intime et chancelier de quatre princes-évêques de Bâle (1717-1783), anobli en 1782, et de Marie-Marthe-Thérèse de Tardy, épousa en mai 1789, à Saint-Ursanne, François-Charles, baron Albertini d'Ichtratzheim, capitaine au régiment Royal Deux-Ponts, issu d'une famille originaire de Ferrare établie en Alsace au XVII^e siècle, fils de François-Charles, baron Albertini d'Ichtratzheim, et de Françoise-Cunégonde de Schönau. Elle mourut à Porrentruy le 25 février 1853, laissant une fille unique, Françoise - Marie - Joséphine - Cunégonde,



Fig. 1. Abertini-Billieux, 1853.

baronne Albertini d'Ichtratzheim, née en 1790, qui épousa, le 28 juin 1810, Antoine-Léon de Barbier, comte de Schroffenberg (1774-1839), chambellan et major bavarois, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Michel, seigneur de Hegenheim, dernier de son nom, fils de Louis-Laurent de Barbier, seigneur de Hegenheim, et de Marie-Anne-Claire de Schroffenberg. Anna-Marie-Thérèse-Caroline de Barbier, leur fille unique, épousa en 1831 Joseph-Antoine-Jean-Baptiste, baron de Gohr, veuf de Marie-Claire-Thérèse de Peschery, dont postérité dans les familles de Reinach-Hirtzbach, de Leuprechting et de Jouffroy d'Abbans (E. Lehr, *L'Alsace Noble*, 2, Paris, 1870, p. 250 — Bibl. Nat., Pièces originales, 1555).

Robert Genevoy.

Bénitier aux armes de Leugney

L'église de Leugney (hameau de la commune de Bremondans, département du Doubs), si riche en souvenirs archéologiques, possède un bénitier en bronze sur lequel



Fig. 1. Bénitier aux armes de Leugney.

l'érudit Jules Gauthier (*Répertoire archéologique du canton de Vercel*, Besançon, 1890, p. 3) a cru identifier les armes gravées de la Maison d'Orsans : d'argent au sautoir de gueules (L. Viellard, *Notes généalogiques sur la Maison d'Orsans en Franche-Comté*, Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 1877, p. 249). Il s'agit, en réalité, des

armes de la Maison de Leugney : *de gueules au sautoir engrelé d'argent* (R. de Lurion, Nobiliaire de Franche-Comté, Besançon, 1890, p. 442), avec laquelle la Maison d'Orsans était d'ailleurs alliée. Ces armes sont reproduites sur la pierre tombale de Bedal de Leugney (mort en 1410) dans la sacristie de l'église.

La famille chevaleresque de Leugney, éteinte au XVII^e siècle, possédait la maison forte de Leugney et les terres voisines de Landresse, Le Vernois, Roulans, etc... (Généalogie dans J.-T. de Mesmay, Dictionnaire des anciennes familles de Franche-Comté, T. 2, 2^e vol., Paris, 1961, p. 1389).

R. Genevoy.

Bibliographie

KBEMENS STADLER: *Deutsche Wappen, Bundesrepublik Deutschland*. Bd. 6 «Die Gemeindegewappen des Freistaates Bayern II. Teil M-Z.» Nachträge zu Bd. 4 und 6. Bremen: Angelsachsen-Verlag 1968.

Von diesem Werk ist Teil 1, Bd. 4 der ganzen Reihe, ausführlich besprochen worden im *Archivum Heraldicum* Jg. 80, 1966 in Nr. 2-3, S. 45. Der Wappenmaler ist wiederum Max Reinhart. Die Reihe der Wappen beginnt ebenfalls mit den Staatswappen und -Flaggen, doch wird im Text auf die ausführliche Beschreibung in Teil I hingewiesen, ebenso für die Geschichte des Wappen- und Siegelwesens in Bayern. Auch die Auswahl der dargestellten Ortswappen wurde gleich getroffen. Der zu jedem Wappen gehörige Text enthält immer zuerst die Blasonierung, dann die historische Entwicklung des Wappens und, besonders bei neugeschaffenen Wappen, die Bedeutung der Heroldsbilder oder der gemeinen Figuren. Zum Schluss wird, wo amtlich festgelegt, auch die Farbe der Flaggen, genannt. Warum der alte Siebmacher einmal mit *i*, einmal mit *ie* geschrieben wird, ist nicht zu bestimmen, wohl doch nur als Druckfehler?

Wo Otto Hupp in der früheren Auflage das Wappen geschaffen hatte, ist es übernommen worden, nur in kräftigeren Farben als es Hupp eigen war. Auch die nach Hupp entstandenen Figuren sind seinem Stil angeglichen, die Tierfiguren sind nicht überall geglückt, was vielleicht auch auf die Vorlagen zurückzuführen ist. Mit wenigen Ausnahmen sind die Wappen nicht überladen, und es ist erfreulich, festzustellen, dass der Freistaat Bayern mit seinem Heroldsamt darüber wacht, dass neugeschaffene Wappen heraldisch einwandfrei geführt werden.

Es ist der HAG-Aktiengesellschaft in Bremen zu danken, dass sie dieses von ihr vor

vielen Jahren begonnene Werk über die Ortswappen weiterführt und so die Heraldik weiten Kreisen nahe bringt.

Verena Sigrist.

Österreichischer Wappenalmanach 1969

Wiener Bürgermeister. Wappenzeichnungen: Otto Gruber. Text: Hanns Jäger-Sunstenau. Traditionsgemäss bringt der neue Österreichische Wappenalmanach wieder ein geschlossenes Thema. Diesmal findet der Leser und Beschauer die Kurzbiographien und Wappen von 12 der 167 bekannten Wiener Bürgermeister. Dr. Hanns Jäger-Sunstenau hat diese Auswahl getroffen und auch die Lebensbeschreibungen sowie die Blasonierungen verfasst. Aus der Zeit von 1282 bis 1951 sind so kleine Ausschnitte aus der Wiener Geschichte entstanden. Die Wappendarstellungen von Otto Gruber sind kräftig und auf das Wesentliche beschränkt. Neu und eigenartig in der Wirkung ist die Betonung der Umrisse durch eine zweite feine Haarlinie.

V. Sigrist.

GALL, FRANZ: *Österreich und seine Wappen*.

Hrsg. Erste Österreichische Spar-Casse, Wien 1968.

Aus dem Vorwort, das die Erste Österreichische Spar-Casse diesem für eine Bank ungewohnten Heft beigegeben hat, geht hervor, dass sie damit der Jugend einen kurzen Leitfaden zur Geschichte der nun 50jährigen Republik in die Hand geben wollte. In Dr. Franz Gall hat sie den richtigen Bearbeiter gefunden. Auf 36 Seiten gibt er zuerst eine kurze Einführung in die Heraldik und beschreibt sodann die Geschichte der Republik